

# QUI VEUT LA PEAU DE L'EURO NUMÉRIQUE

POURQUOI TANT D'HOSTILITÉ FACE À CE PROJET

ANNE FILY - MAI 2026





La présente analyse vient compléter deux autres analyses qu'il peut être utile de lire en priorité si l'on n'est pas familier avec les enjeux de l'euro numérique et la question de la souveraineté de nos moyens de paiement :

[« Un euro numérique : quel intérêt pour les particuliers ? », Anne Fily, septembre 2023](#)

*« Moyens de paiement en euros : les banques auraient-elles perdu le défi de la souveraineté ? », Anne Fily, mai 2026*

## Introduction

En juillet 2021, l'Eurosystème, c'est-à-dire la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales des pays ayant adopté l'euro<sup>1</sup>, lançait la phase d'étude d'un projet d'euro numérique. Cette première étape a depuis été complétée par différentes phases techniques avec une fin attendue des travaux pour 2029<sup>2</sup>.

Le lancement effectif de l'euro numérique reste cependant conditionné à l'adoption d'un cadre juridique. En juin 2023, la Commission européenne a présenté un paquet législatif "monnaie unique" qui comprend une proposition de règlement établissant l'euro numérique ainsi qu'une proposition de règlement sur le cours légal des pièces et billets en euros<sup>3</sup>.

## L'euro numérique en quelques mots

Une version numérique des pièces et billets en euros qui serait :

- Garantie par la Banque centrale européenne,
- Inclusive : tout particulier pourra gratuitement ouvrir un compte en euros numériques,
- Acceptée partout en ligne, dans les commerces et entre particuliers,
- Utilisable même en cas de panne électrique ou de réseau (pour les petites transactions en face à face),
- Protectrice de la vie privée (confidentialité des transactions jusqu'à un certain plafond).

Les négociations sur ces deux textes ont particulièrement traîné. Si le Conseil a adopté sa position fin

<sup>1</sup> 21 pays ont officiellement adopté l'euro comme monnaie nationale, le dernier en date étant la Bulgarie (janvier 2026)

<sup>2</sup> Les travaux ont porté sur la faisabilité technique, la recherche de solutions garantissant la vie privée, l'accessibilité européenne ou encore les implications sur la stabilité financière. La phase opérationnelle engagée fin 2025 vise à tester les infrastructures techniques et les prototypes de portefeuille numérique. Des transactions pilotes pourraient commencer vers la mi-2027, avant une décision finale d'émission prévue, au plus tôt, en 2029.

<sup>3</sup> Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant l'euro numérique, 28/06/2023, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52023PC0369>

Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au cours légal des billets de banque et des pièces en euro, 28/06/2023, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52023PC0364>

2025<sup>4</sup>, ce n'est pas encore le cas du Parlement européen. Le rapporteur chargé du dossier au sein de la commission économique, l'Espagnol Fernando Navarrete (PPE), a surtout travaillé à essayer de limiter l'usage de l'euro numérique à la portion congrue, soit uniquement aux paiements hors ligne, une sorte de « e-cash », soit la position du secteur bancaire. Le rapporteur a un rôle important car il est chargé de diriger et de piloter l'examen d'un projet de texte législatif au sein du Parlement. Il est désigné par sa commission parlementaire pour rédiger le rapport officiel qui servira de base aux négociations et au vote du Parlement européen.

La position anti euro numérique du rapporteur n'est cependant pas partagée par tous les députés, y compris dans son propre camp. En février 2026, à l'occasion de l'adoption du rapport annuel de la BCE, le Parlement européen a voté à une large majorité (438 voix pour et 158 voix contre) deux amendements en soutien à l'euro numérique :

- Amendement 25 : « *[le Parlement] rappelle que l'égalité d'accès aux services de paiement est essentielle à la participation à la vie économique ; souligne que la numérisation croissante des paiements, si elle est laissée exclusivement aux acteurs privés et hors Union, risque de créer de nouvelles formes d'exclusion tant pour les utilisateurs que pour les commerçants; souligne qu'un euro numérique en ligne et hors ligne devrait contribuer à préserver l'accès universel aux paiements et une large acceptation par les commerçants dans l'ensemble de l'Union, tout en respectant pleinement les normes en matière de protection de la vie privée et des données. »*
- Amendement 26 : « *[le Parlement] se félicite des discussions sur l'euro numérique qui se tiennent actuellement; souligne que, dans un contexte d'incertitude géopolitique accrue et de dépendance excessive à l'égard des infrastructures de paiement hors Union, l'introduction d'un euro numérique, conçu pour compléter les services bancaires en espèces et privés, est essentielle pour renforcer la souveraineté monétaire de l'Union, réduire la fragmentation sur le marché des paiements de détail et soutenir l'intégrité et la résilience du marché unique. »*

Si ce vote n'a aucun effet juridique contraignant, il manifeste un réel soutien politique au projet d'euro numérique et contribue à mettre la pression sur le rapporteur.

Un vote en plénière au Parlement est attendu en juin 2026. En cas d'approbation par les députés européens, un accord sera à trouver entre le Conseil et le Parlement pour une version finale du texte. L'euro numérique pourrait alors arriver dans nos portefeuilles à partir de 2029, mais rien n'est encore joué.

Les négociations en vue d'adopter ou pas un cadre juridique permettant l'adoption de l'euro numérique sont donc entrées dans la dernière ligne droite. Les opposants à l'euro numérique fourbissent leurs armes comme jamais avec d'une part les banques de la zone euro qui multiplient les prises de positions et lettres ouvertes parfois virulentes contre ce projet et d'autre part des citoyens qui continuent à propager sur Internet et les réseaux sociaux de curieuses rumeurs parfois relayées par des politiques<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Monnaie unique: le Conseil arrête sa position sur l'euro numérique et le renforcement du rôle des espèces, 19/12/2025, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2025/12/19/single-currency-council-agrees-position-on-the-digital-euro-and-on-strengthening-the-role-of-cash/>

<sup>5</sup> En octobre 2025, Eric Ciotti, député de l'Union des droites pour la République (parti classé à l'extrême-droite de l'échiquier politique français) et devenu maire de Nice lors des élections municipales de mars 2026, a déposé une proposition de résolution européenne visant à interdire l'euro numérique, 22/10/2025, [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17b1984\\_proposition-resolution-europeenne#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17b1984_proposition-resolution-europeenne#)

## 1 Pourquoi un euro numérique ?

Lorsque Meta (ex-Facebook) a annoncé en 2019 son intention de lancer avec plusieurs acteurs-clés au niveau mondial en matière de paiement, e-commerce et télécommunications, une monnaie numérique « Libra »<sup>6</sup>, l'Eurosystème a estimé que ce projet risquait de mettre à mal le monopole et le pouvoir régalien de la Banque centrale européenne (BCE) sur la monnaie<sup>7</sup>. Il fallait donc prévoir un contreponds : c'est ainsi qu'un projet de monnaie numérique de banque centrale, appelé « euro numérique » a émergé.

L'objectif de la BCE est de préserver un accès direct des citoyen-ne-s à la monnaie émise par la BCE dans un monde où les paiements se numérisent, afin de ne pas laisser ce terrain aux seules entreprises privées.

La baisse progressive de l'usage des espèces soulève des questions fondamentales quant à la place et au rôle de la monnaie émise par la BCE. Les espèces, qui constituent aujourd'hui la seule forme de monnaie émise par la banque centrale accessible au grand public, présentent en effet des caractéristiques particulières dans le monde des paiements : accessibilité pour tou-te-s y compris les publics vulnérables, acceptation universelle et confidentialité des transactions.

À mesure que les paiements se dématérialisent, la monnaie commerciale émise par les banques prend de plus en plus de place, au détriment de la monnaie émise par la BCE, remettant en question sa place dans l'économie et sa fonction de bien public accessible à tou-te-s.

La généralisation des paiements électroniques s'accompagne également d'une dépendance croissante à des acteurs non européens qui contrôlent aujourd'hui une part significative des infrastructures de paiement. Cette dépendance s'explique par la position dominante des grands réseaux de cartes internationaux et des BigTechs désormais présentes dans les paiements, comme Apple ou Google, qui s'appuient sur des réseaux mondiaux d'utilisateur-riche-s et une maîtrise des données pour consolider leur présence sur le marché européen.

Cette concentration pose des enjeux stratégiques majeurs, en matière de souveraineté technologique, de résilience, de localisation des données, mais aussi de concurrence et de coûts pour les usagers.

## 2 Pourquoi les banques n'en veulent pas ?

Depuis le début du projet, les banques ont manifesté leur opposition à l'euro numérique. Elles ont visiblement pensé qu'elles finiraient par arriver à convaincre les co-législateur-riche-s européen-ne-s de s'opposer à son adoption. Avec les récentes positions du Conseil et du Parlement, leur communication sur le sujet est devenue encore plus agressive.

Elles mettent en avant trois arguments principaux :

### 2.1 On n'en pas besoin

Au sein de la zone euro, les deux seuls moyens de paiement véritablement paneuropéens sont les pièces et les billets en euros et le virement SEPA. Le moyen de paiement le plus utilisé est la carte de débit ou de crédit, marché largement dominé par Visa et Mastercard, deux entreprises américaines.

<sup>6</sup> Ce projet initialement appelé Libra, puis Diem, a finalement été abandonné en 2022

<sup>7</sup> Mersch Y. Member of the Executive board of the ECB, *Money and private currencies: réflexions on Libra*, ECB Legal Conference, 02/09/2019, <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2019/html/ecb.sp190902~aedded9219.en.html>

Des systèmes de cartes nationales existent bien dans certains pays de la zone euro, mais ils ne sont pas interopérables : les possibilités de payer avec notre carte Bancontact en dehors de la Belgique sont très limitées<sup>8</sup>. 13 des 21 pays de la zone euro ne disposent pas de cartes nationales et sont donc totalement dépendants du duopole Visa-Mastercard. Au premier semestre 2024, 66 % des transactions par carte en zone euro reposaient sur Visa et Mastercard.

Cette dépendance peut aller jusqu'à un blocage des cartes comme cela est arrivé en 2025 aux onze magistrats et procureurs de la Cour pénale internationale de la Haye<sup>9</sup>. En situation de duopole, Visa et Mastercard peuvent aussi aisément imposer les frais qu'ils souhaitent. Selon une enquête réalisée pour la Commission européenne<sup>10</sup>, les commerçants ont en 2022 consacré 0,44 % de leur chiffre d'affaires aux frais sur les paiements par carte de débit (contre 0,27 % en 2018), les frais étant encore plus élevés pour les cartes de crédit. A ces frais, il faut encore ajouter les frais d'acquisition des cartes ainsi que les frais supportés par les banques.

### 2.1.1 Les banques disposent déjà d'une solution opérationnelle

Afin de répondre au défi de souveraineté des paiements européens dont personne ne conteste la priorité, les banques font savoir qu'elles proposent déjà à leurs clients une solution opérationnelle, alors que l'euro numérique ne sera disponible au mieux qu'en 2029.

Elles ont trouvé des relais à leur discours auprès de parlementaires européens. En 2023, lors de la présentation par la Commission européenne du paquet législatif pour le futur euro numérique, l'eurodéputé allemand Markus Ferber (coordinateur PPE pour la Commission des affaires économiques et monétaires - ECON) avait ironisé « L'euro numérique semble être une solution qui cherche un problème à résoudre. La Commission et la Banque centrale européenne doivent encore expliquer de manière convaincante pourquoi nous en avons besoin ». L'euro numérique n'offrirait donc aucune valeur ajoutée<sup>11</sup>. Le parlementaire européen Fernando Navarrete, rapporteur du texte sur l'euro numérique, est sur la même ligne : « l'euro numérique tel qu'il se présente aujourd'hui me paraît être une idée élaborée intellectuellement il y a de nombreuses années, dans un monde qui n'existe plus ». Il plaide pour que l'Europe « apporte tout (son) soutien aux initiatives privées ».

Après avoir échoué par deux fois à lancer une carte de paiement paneuropéenne, les banques européennes ont initié des solutions de paiement numérique qui permettent d'effectuer des virements instantanés.

Qu'il s'agisse de Wero, solution développée par l'European Payment Initiative (EPI) en Belgique, France, Allemagne et Pays-Bas, ou des solutions nationales développées par les pays du Sud et du Nord de l'Europe au sein de l'alliance EuroPa, il faut disposer d'un smartphone et activer l'application de sa banque, ou passer directement par une application autonome (qui n'existe pas encore en Belgique pour Wero). Les banques comptent rendre ces solutions interopérables pour qu'elles puissent être utilisées

<sup>8</sup> Bancontact Company fait état de 300 000 terminaux de paiement à l'étranger qui acceptent la carte Bancontact, essentiellement des magasins à la frontière belge, mais aussi en Grèce

<sup>9</sup> Fily A. analyse sur la souveraineté des moyens de paiements

<sup>10</sup> Commission européenne, *Study on new developments in card-based payment markets, including as regards relevant aspects of the application of the Interchange Fee Regulation*, 2024, <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/ed0da3f4-c57a-11ee-95d9-01aa75ed71a1> /

<sup>11</sup> Febelfin, *L'euro numérique n'est pas la voie vers la souveraineté*, 03/10/2025,

[https://febelfin.be/media/pages/publicaties/2025/positiedocument-digitale-euro/fdc0ea1c72-1759491681/20251003\\_position-papier\\_leuro-numerique-nest-pas-la-voie-vers-la-souverainete-europeenne.pdf](https://febelfin.be/media/pages/publicaties/2025/positiedocument-digitale-euro/fdc0ea1c72-1759491681/20251003_position-papier_leuro-numerique-nest-pas-la-voie-vers-la-souverainete-europeenne.pdf)

Anseeuw M. *L'euro numérique : une monnaie sans mission*, Febelfin, 29/10/2025,

<https://febelfin.be/fr/publications/2025/l-euro-numerique-une-monnaie-sans-mission>

pour tous les paiements en euros en Europe : un-e consommateur-riche belge pourra par exemple utiliser Wero en Espagne comme il elle le fait en Belgique tandis qu'un-e consommateur-riche espagnol e pourra utiliser Bizum, la solution mobile instantanée de son pays, en Belgique et partout en Europe.

En plus d'être privée et non publique, cette solution mobile ne répond pas à l'un des objectifs de l'euro numérique, à savoir être un moyen de paiement inclusif, comme le sont les pièces et les billets en euros.

Il est notamment prévu que l'euro numérique soit accessible aux personnes non bancarisées qui pourront ouvrir un compte en euros numériques auprès d'une entité qui ne soit pas une banque, par exemple bpost en Belgique.

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, il ne sera pas nécessaire de disposer d'un smartphone. Les paiements en euros numériques pourront par exemple se faire à partir d'une carte sur laquelle on aura déposé ses euros numériques.

Il sera aussi possible de payer de petits montants en euros numériques sans connexion Internet en utilisant par exemple une communication connexion NFC<sup>12</sup>, comme on le fait pour les paiements sans contact. Ces paiements hors ligne permettront par ailleurs de préserver la vie privée à la manière de l'anonymat offert par les pièces et les billets en euros. Ce qui ne sera pas le cas avec les solutions mobiles proposées par les banques, pour lesquelles toutes les transactions seront tracées.

Par ailleurs, l'euro numérique aura le statut de cours légal comme les pièces et les billets en euros, ce qui veut dire qu'il sera diffusé partout et devra être accepté partout. Ce n'est pas le cas des solutions mobiles proposées par les banques, rien n'obligera un-e commerçant-e à accepter un paiement via Wero ou son équivalent au sein de l'alliance EuroPa. Toutes les banques auront, de par la législation, l'obligation d'ouvrir des comptes en euros numériques aux personnes qui en feront la demande, alors qu'elles resteront libres d'intégrer ou pas Wero ou ses équivalents dans leurs application bancaires.

Si elles apportent des réponses opérationnelles, les solutions Wero et Europa ne couvrent pas toutes l'Europe et ne sont pas à ce jour interopérables. Faute d'un projet bancaire européen unique, le paiement mobile proposé par les banques restera basé sur le plus petit dénominateur commun à ces différents projets.

### **2.1.2 Aucune garantie que la population européenne adopte l'euro numérique**

C'est une question cruciale, l'euro numérique est en effet peu connu du grand public, même si sa notoriété progresse. Et pour ceux et celles qui en ont entendu parler, son utilité ne saute pas nécessairement aux yeux<sup>13</sup>. Les campagnes de dénigrement menées par le secteur bancaire et l'industrie des paiements ne contribuent pas à diffuser une information honnête sur la question. On retrouve ici des pratiques similaires à celles visant à nous faire croire que la population n'a plus besoin du cash.

La BCE a lancé plusieurs études visant à associer le public à l'euro numérique<sup>14</sup>. Une enquête publiée en 2025 réalisée auprès d'un échantillon représentatif des consommateur-riche-s européen-ne-s a donné les

<sup>12</sup> Near Field Communication ou communication en champ proche : il s'agit d'une technologie sans fil à courte portée (moins de 10 cm) et à haute fréquence permettant des échanges sécurisés entre deux appareils.

<sup>13</sup> Fily A., *Un euro numérique : quel intérêt pour les particuliers ?* 09/2023, Financité, [https://www.financite.be/sites/default/files/references/images/euro\\_numerique-af-septembre2023.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/references/images/euro_numerique-af-septembre2023.pdf)

<sup>14</sup> BCE, *Façonner l'euro numérique en étant à l'écoute du public*, [https://www.ecb.europa.eu/euro/digital\\_euro/html/pubcon.fr.html](https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/html/pubcon.fr.html)

résultats suivants<sup>15</sup> :

- Pour l'échantillon qui a reçu une information sur l'euro numérique (en l'occurrence une courte vidéo présentant les principales caractéristiques de l'euro numérique), la probabilité de son adoption augmente par rapport à l'échantillon qui n'avait pas reçu cette information ;
- Lorsqu'on leur propose, gratuitement, d'en apprendre davantage sur la monnaie numérique de banque centrale (MNBC) après le visionnage de la vidéo, la plupart des personnes interrogées a choisi de ne pas le faire. Celles souhaitant en savoir davantage sont principalement les plus diplômées ;
- Une part importante des personnes interrogées a déclaré qu'elle n'adopterait probablement pas l'euro numérique, principalement en raison d'une forte préférence pour un moyen de paiement existant. Il convient par conséquent de tenir compte de la persistance des habitudes dans les préférences de paiement des Européen·ne·s.

Une autre enquête réalisée fin 2024 auprès de petits commerçants et de consommateur·rice·s vulnérables dans toute la zone euro, a révélé que ce public ne percevait pas l'intérêt d'y recourir pour ses usages quotidiens.<sup>16</sup>

La BCE ne s'attend pas à une adoption massive de l'euro numérique. Pour autant, est-ce une raison suffisante pour ne pas lancer l'euro numérique ? Ce projet n'a jamais eu pour objectif de devenir le mode de paiement principal des Européen·ne·s, mais un complément aux pièces et billets en euros et une solution de paiement numérique alternative aux moyens de paiement privés. Le marché des moyens de paiement n'a jamais été aussi diversifié, l'euro numérique apporte une solution publique supplémentaire dans le marché des solutions de paiement. Il permet à toute personne de faire le choix qui lui convient selon la transaction envisagée.

## 2.2 Risque de fuite des dépôts bancaires vers l'euro numérique

Une critique récurrente adressée par le secteur bancaire à l'euro numérique concerne le risque d'évaporation des dépôts bancaires. Il sera en effet possible de transférer très facilement, et sans frais, des fonds de son compte bancaire vers son portefeuille d'euros numériques. Si les client·e·s retirent massivement leurs fonds des comptes bancaires, les banques font savoir qu'elles disposeront de moins de ressources pour financer des crédits aux particuliers et aux entreprises<sup>17</sup>. Febelfin déclare sur son site<sup>18</sup> qu'« il pourrait en résulter une contraction du montant total des crédits accordés et une augmentation du coût de ceux-ci, puisque les coûts de funding des banques augmenteront aussi. Ceci pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt des prêts hypothécaires par exemple. Les banques risquent de devoir payer une rémunération plus élevée pour attirer à nouveau les dépôts retirés. Etant donné que les dépôts jouent un rôle important dans le financement des banques d'un pays, l'introduction d'un euro numérique pourrait avoir des conséquences importantes. La Belgique est l'un de ces pays où

<sup>15</sup> ECB, *Consumer attitudes towards a central bank digital currency*, Working paper, 2025, <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecb~cde4bd616e.wp3035en.pdf>

<sup>16</sup> ECB *Digital Euro User Research*, IPSOS, 2025, [https://www.ecb.europa.eu/euro/digital\\_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251030\\_digital\\_euro\\_user\\_research\\_report\\_ipsos.fr.pdf?f232e695cc3feb906bc371b1b17b0d5a](https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251030_digital_euro_user_research_report_ipsos.fr.pdf?f232e695cc3feb906bc371b1b17b0d5a)

<sup>17</sup> European Savings and Retail Banking Group, *A Digital Euro: what does it mean for savings and retail banks?* mars 2023, <https://www.wsbi-esbg.org/wp-content/uploads/2023/03/ESBG-paper-on-a-digital-euro-what-it-means-for-savings-and-retail-banks.pdf> (page 5)

<sup>18</sup> Febelfin, FAQ Euro numérique, 2025, <https://febelfin.be/media/pages/publicaties/2025/positiedocument-digitale-euro/56b2ddfb4b-1759496216/faq-euro-numerique.pdf>

*le financement des banques repose principalement sur les dépôts. En temps de crise, la convertibilité des dépôts bancaires en euros numériques pourrait même affecter et compromettre la stabilité du système financier. »*

Les banques avaient tenu le même type de discours lorsque l'Etat belge avait émis des bons d'Etat qui les avaient privées de quelques liquidités pendant une courte période, sans mettre à mal leur solidité financière, ni leurs revenus annuels, mais qui avaient permis à la Belgique de se financer auprès de ses citoyens-ne-s, hors pression bancaire.

Il est sans doute aussi utile de rappeler que ce sont les crédits qui font les dépôts et non l'inverse : les banques créent de la monnaie ex nihilo lorsqu'elles accordent un prêt, créditant le compte de la personne qui emprunte d'un nouveau dépôt scriptural.

Pour satisfaire les banques, il a justement été prévu de prévoir un montant limite de dépôt sur les comptes en euros numériques. On parle souvent d'un maximum de 3 000 euros, les banques trouvent que c'est encore trop et voudraient abaisser ce maximum à 500 euros.

Mais de quel niveau total de dépôt parle-t-on au juste ? Admettons que les 352 millions d'habitant-e-s de la zone euro (bébés compris) détiennent un compte en euros numériques de 3 000 euros, le montant total des euros numériques en circulation serait de 1 056 milliards d'euros, soit moins que la valeur totale des billets en euros actuellement en circulation (1, 613 milliards d'euros en mars 2026<sup>19</sup>).

Sauf peut-être pour les personnes qui ne détiendraient qu'un compte en euros numériques, qui aurait intérêt à laisser 3 000 euros en permanence sur un compte non rémunéré ? Un tel plafond empêche que l'euro numérique ne devienne un outil de thésaurisation, limitant de facto son usage aux paiements courants.

En ce qui concerne les risques pour la stabilité financière, pour répondre à une demande formulée au cours des négociations législatives, la BCE a réalisé une [analyse](#) afin d'estimer les effets potentiels de différentes limites de détention<sup>20</sup>. Il apparaît notamment qu'après avoir testé différentes limites de détention pouvant aller jusqu'à 3 000 euros par personne, l'euro numérique ne porterait pas atteinte à la stabilité financière au sein de la zone euro, même dans un scénario de crise. En cas de panique bancaire, les clients ont toujours la possibilité de retirer rapidement leurs dépôts bancaires, sans avoir besoin pour cela de comptes en euros numériques dont le montant sera, rappelons-le, plafonné.

Notons que cet argument des banques sur la fuite des dépôts entre en contradiction avec celui du peu d'attractivité de l'euro numérique : si l'euro numérique ne sert à rien, il ne sera pas utilisé et notre argent restera dans les banques.

### 2.3 Ça coûte trop cher

Cette critique s'appuie sur une étude commanditée par les associations de banques européennes qui estime à dix-huit milliards d'euros le montant que l'ensemble du système bancaire européen devra investir sur quatre ans pour la mise en place de l'euro numérique<sup>21</sup>.

19 BCE, Banknotes and coins circulation, données mars 2026,

[https://www.ecb.europa.eu/stats/policy\\_and\\_exchange\\_rates/banknotes+coins/circulation/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/banknotes+coins/circulation/html/index.en.html)

20 BCE, Technical data on the financial stability impact of the digital euro, 2025,

[https://www.ecb.europa.eu/euro/digital\\_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251010\\_technical\\_annex\\_financial\\_stability\\_impact\\_digital\\_euro.en.pdf?f55d1581c257d73d86ad560edce18c17](https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251010_technical_annex_financial_stability_impact_digital_euro.en.pdf?f55d1581c257d73d86ad560edce18c17)

21 PWC, Digital Euro Cost Study, From concept to implementation: evaluating some economic implications of the digital euro for European retail banks, juin 2025, <https://www.pwc.de/de/finanzdienstleistungen/pwc-digital-euro-cost-study-2025.pdf>. PWC a estimé le coût par banque à partir d'un échantillon de dix-neuf banques, coût qui a

De son côté, la BCE a aussi effectué ses calculs. Elle estime que la mise en œuvre de l'euro numérique devrait coûter entre quatre et six milliards d'euros aux banques. La BCE prévoit par ailleurs de dépenser 1,3 milliard d'euros pour la mise en place de l'infrastructure de l'euro numérique d'ici 2029 et 300 millions d'euros pour les coûts opérationnels courants<sup>22</sup>.

Visiblement, les méthodes de calcul retenues ont été différentes, notamment en ce qui concerne les gains résultant des synergies au sein des groupes bancaires, mais aussi des gains résultant du recours aux mêmes fournisseurs externes, aspects qui sont détaillés dans l'étude de la BCE, mais pas dans celle commanditée par les banques.

Selon le secteur bancaire, la manière dont l'euro numérique est développé induit un renchérissement du prix de cet instrument de paiement dont les objectifs pourraient être concrétisés à moindres coûts et plus rapidement sur le marché privé. Il serait donc préférable de laisser le système de paiement paneuropéen se développer grâce à une collaboration entre des acteurs privés. Refrain bien connu : le privé est toujours plus efficace et moins cher que le public !

Les banques disent craindre de devoir payer deux fois, pour le développement de l'euro numérique et pour le développement de leurs solutions mobiles paneuropéennes. Elles considèrent que l'euro numérique leur fait une concurrence déloyale : en lui accordant un avantage par le biais de la législation (acceptation obligatoire), les solutions nationales et européennes existantes ou en développement pourraient être évincées du marché. Elles considèrent par ailleurs que l'obligation qui leur sera faite de distribuer l'euro numérique les conduiront à arbitrer dans leurs projets d'innovation, ce qui affaiblirait la souveraineté et l'innovation européennes.

Selon la BCE, l'euro numérique vise au contraire à s'intégrer le plus possible dans les standards techniques existants. En pratique, il sera inclus dans les applications déjà offertes par les banques et les fournisseurs de services de paiements sur les smartphones, ainsi que sous forme de co-badging des cartes bancaires nationales. La plupart des commerçants n'auront pas à changer leurs terminaux de paiement. Cet investissement permettra aux banques de conserver un lien direct avec leur clientèle, alors que la tendance est à la migration des plus jeunes vers des fournisseurs de services de paiements alternatifs, voire des acteurs du numérique (Google, Meta, etc.) qui investissent dans le domaine des paiements, mais ne sont pas des banques<sup>23</sup>.

### 3 Pourquoi une partie de la population en a-t-elle peur ?

L'euro numérique fait face à une vague de désinformation. Quelques clics suffisent pour rapidement trouver des posts, sites, vidéos et autres pétitions dénonçant les dangers de l'euro numérique. On trouve bien sûr parmi les adversaires de l'euro numérique les opposants farouches à toute initiative européenne, mais aussi des personnes réellement inquiètes. Deux arguments principaux sont mis en avant :

été ensuite multiplié par le nombre de banques dans la zone euro avec application d'une réduction forfaitaire (non détaillée) prenant en compte les synergies au sein des groupes bancaires.

22 BCE, A view on recent assessments of digital euro investment costs for the euro area banking sector, octobre 2025,

[https://www.ecb.europa.eu/euro/digital\\_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251010\\_a\\_view\\_on\\_recent\\_assessments\\_of\\_digital\\_euro\\_investment\\_costs\\_for\\_the\\_euro\\_area\\_banking\\_sector.en.pdf?bf0211d12b3fc6094d56e2b07bf12a45](https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.deprep251010_a_view_on_recent_assessments_of_digital_euro_investment_costs_for_the_euro_area_banking_sector.en.pdf?bf0211d12b3fc6094d56e2b07bf12a45). La BCE a distingué les synergies au sein des groupes bancaires (dont l'informatique est parfois mutualisée) des synergies de marché, un même fournisseur de services informatiques ou de paiements pouvant servir plusieurs groupes bancaires

23 Bénassy-Quéré A., Un billet pour l'euro numérique, Banque de France, 31/03/2026, <https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/un-billet-pour-leuro-numerique>

### 3.1 L'euro numérique remplacera les espèces, ce sera la fin de l'argent liquide

Depuis le début du projet, la BCE a toujours clairement affirmé que l'euro numérique viendrait en complément des pièces et des billets. Il n'a jamais été question de faire disparaître les espèces, mais de s'adapter à la baisse des transactions effectuées en liquide en proposant un moyen de paiement électronique public présentant des caractéristiques similaires au cash<sup>24</sup>. La proposition de règlement sur le cours légal du cash, discutée en parallèle de celle sur l'euro numérique, vise justement à garantir un accès au cash pour tou-te-s et à interdire le refus des paiements en cash partout dans la zone euro. Rendre l'argent liquide illégal nécessiterait des changements législatifs majeurs à l'échelle européenne, puisqu'il faudrait notamment modifier l'article 128, paragraphe 1 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui stipule que les billets en euros ont seul cours légal. La législation en cours de discussion vient préciser la notion de cours légal et la renforcer, pas la restreindre.

La peur de voir le cash disparaître ne sort pas de nulle part. Rappelons par exemple qu'en Belgique, le gouvernement dit de la « Vivaldi » avait inscrit dans son accord de gouvernement la réduction drastique des paiements en espèces pour la fin de la législature<sup>25</sup>. Rappelons aussi que le secteur bancaire fait partie des principaux opposants au cash dans notre pays. Les choses pourraient changer d'ici 2027 : le gouvernement fédéral vient d'annoncer un plan d'action en sept points pour garantir de manière durable l'accès aux espèces partout en Belgique<sup>26</sup> en imposant notamment un cadre contraignant aux banques en matière d'accessibilité aux distributeurs de billets.

Des pays comme la Suède ou la Norvège, qui ne sont pas dans la zone euro, avaient envisagé de devenir des pays sans cash, avant de faire marche arrière face à la recrudescence des cyberattaques imputées à des groupes pro-russes<sup>27</sup>, mais aussi pour ne pas laisser l'ensemble du système de paiement dans les mains du seul secteur privé.

Onze imprimeries européennes produisent les billets en euros qui sont ensuite distribués aux différentes banques centrales nationales. Si la Banque nationale de Belgique a cessé toute activité d'impression de billets en 2020 pour des questions de rentabilité, cela n'empêche pas d'autres banques centrales nationales d'investir dans leurs imprimeries comme la Banque de France qui a prévu d'ouvrir sa nouvelle imprimerie à Vic-le-Comte en 2026.

### 3.2 L'euro numérique sera un moyen permettant aux gouvernements et à la BCE d'opérer un contrôle de masse de la population

Surveiller nos dépenses, limiter certaines d'entre elles en bloquant les transactions, geler nos dépôts ou bien les saisir sans avoir besoin d'une décision de justice, imposer un taux d'intérêt négatif sur nos

<sup>24</sup> Fily A. *Un euro numérique : quel intérêt pour les particuliers ?* 09/2023, [https://www.financite.be/sites/default/files/references/images/euro\\_numerique-af-septembre2023.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/references/images/euro_numerique-af-septembre2023.pdf)

<sup>25</sup> *Accord de gouvernement*, 30/09/2020, p. 35, [https://www.belgium.be/sites/default/files/Accord\\_de\\_gouvernement\\_2020.pdf](https://www.belgium.be/sites/default/files/Accord_de_gouvernement_2020.pdf)

<sup>26</sup> *Accès au cash : publication du rapport d'évaluation et du plan d'action sur la disponibilité et l'accessibilité de l'argent liquide en Belgique*, 23/04/2026, <https://clarival.belgium.be/fr/actualites/acces-au-cash-publication-du-rapport-devaluation-et-du-plan-daction-sur-la-disponibilite>

<sup>27</sup> Bryan M. *Sweden and Norway rethink cashless society plans over Russia security fears*, The Guardian, 30/10/2024, <https://www.theguardian.com/world/2024/oct/30/sweden-and-norway-rethink-cashless-society-plans-over-russia-security-fears/>

Sveriges Riksbank (Banque de Suède), *Payments Report 2026: Measures needed to reduce vulnerability and increase inclusion in the payments market*, 12/03/2026, <https://www.riksbank.se/en-gb/press-and-published/notices-and-press-releases/press-releases/2026/payments-report-2026-measures-needed-to-reduce-vulnerability-and-increase-inclusion-in-the-payments-market/>

comptes, limiter la durée de validité des euros numériques (argent programmable), etc. La liste des mesures autoritaires que les autorités pourraient prendre grâce à l'euro numérique est sans fin.

Les porteurs de ces craintes font notamment référence à l'expérience chinoise : les transactions effectuées en yuan numérique (e-VNY) sont totalement transparentes aux yeux des autorités, ce qui permet une surveillance accrue de la population. Derrière le yuan numérique, il y a un enjeu de contrôle sociétal, ce qui n'est pas le cas de l'euro numérique.

Les crises chypriote et grecque ont aussi laissé des traces dans la mémoire collective : rien n'empêche en effet une autorité nationale de bloquer ou de limiter les retraits d'argent de nos comptes bancaires, tout comme les virements, afin d'empêcher l'effondrement du système bancaire. C'est ce qui est arrivé aux habitants de ces deux pays confrontés à une grave crise financière en 2013 et 2015. Si nous devons vivre les mêmes crises bancaires, nous pourrions en revanche continuer à utiliser notre compte en euros numériques, même ouvert auprès d'une banque.

En ce qui concerne la confidentialité des transactions, l'euro numérique prévoit une fonction « hors-ligne » (en proximité immédiate et sans connexion Internet, par ex. via Bluetooth ou la technologie NFC) qui assurera l'anonymat des petits paiements tant aux yeux de l'établissement dans lequel le compte en euros numériques aura été ouvert que de la BCE. On notera que les banques sont opposées à la non-traçabilité des transactions hors ligne car une telle option serait, disent-elles, incompatible avec leurs exigences en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme<sup>28</sup>.

Pour ce qui est des transactions dans les points de vente et en ligne, les établissements auprès desquels seront ouverts les comptes en euros numériques auront accès à nos données détaillées, comme aujourd'hui pour les paiements par carte ou par virement. Mais pas la BCE, ni les gouvernements de la zone euro.

Lors de la consultation publique de la BCE sur l'euro numérique réalisée en 2021, le maintien du caractère confidentiel des paiements apparaissait largement en tête des attentes des répondant-e-s<sup>29</sup>. Le Comité européen de la protection des données (EDPB), qui réunit les autorités nationales de protection des données de l'Espace économique européen, avait poussé très loin les exigences en matière de confidentialité des données y compris pour les transactions en ligne en demandant à ce qu'un seuil en dessous duquel les données de transaction ne feraient l'objet d'aucun traçage tant par l'Eurosystème que par les prestataires de services de paiement. Afin de prévoir un bon équilibre entre la protection de la vie privée et des données et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), l'EDPB demandait qu'un régime juridique spécifique à l'euro numérique soit introduit en droit européen. Ces questions font l'objet de débats dans le cadre des négociations sur le règlement sur l'euro numérique.

Ce qui peut paraître le plus étonnant dans l'expression de ces craintes, c'est qu'il est fait mention des données personnelles qui pourraient être accessibles aux autorités, alors qu'on trouve moins de craintes exprimées à l'encontre des géants du numérique dont le business model est pourtant entièrement basé sur l'accès à nos données personnelles. Ce n'est pas pour rien que ces entreprises non-européennes ont développé des services de paiement (Google Pay, Apple Pay, Samsung Pay, PayPal, Alipay, Amazon Pay, etc.) qui leur permettent de collecter des données supplémentaires sur les habitudes de dépenses

<sup>28</sup> *Pour une Europe souveraine dans le domaine des paiements* : discours de Daniel Baal prononcé à l'occasion d'un événement organisé par la Fédération bancaire européenne « Pour une Europe souveraine dans le domaine des paiements », 15/04/2026, <https://www.fbf.fr/fr/pour-une-europe-souveraine-dans-le-domaine-des-paiements-discours-de-daniel-baal/>

<sup>29</sup> *Rapport de l'Eurosystème relatif à la consultation publique sur un euro numérique*, avril 2021, [https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/Eurosysteem\\_report\\_on\\_the\\_public\\_consultation\\_on\\_a\\_digital\\_euro~539fa8cd8d.fr.pdf](https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/Eurosysteem_report_on_the_public_consultation_on_a_digital_euro~539fa8cd8d.fr.pdf)

et la situation financière de leur clientèle.

Dans ces conditions, développer un euro numérique respectueux, au moins jusqu'à un certain montant, des données relatives à nos transactions constituerait un geste fort permettant de tirer vers le haut les bonnes pratiques en matière de protection de la vie privée.

## Conclusions

L'euro numérique nous invite à nous poser une question fondamentale qui dérange les banques : souhaitons-nous maintenir un service public du paiement qui soit solide, fiable, transparent et démocratiquement contrôlé ? Ou acceptons-nous qu'il soit entièrement dans les mains du secteur privé ?

C'est un sujet éminemment politique qu'il serait extrêmement risqué de limiter à des considérations techniques ou de coûts. L'influence des acteurs financiers dans ce débat est bien trop importante. S'ils n'arriveront sans doute pas à empêcher l'arrivée de l'euro numérique, ils ont déjà réussi à ralentir son adoption et à en réduire la portée. De leur côté, les organisations représentatives de la société civile au niveau européen qui militent pour un euro numérique qui réponde aux attentes des citoyens, comme Finance Watch<sup>30</sup>, Positive Money<sup>31</sup> ou le BEUC<sup>32</sup>, déplorent d'être peu écoutées par les autorités publiques.

Il reste aussi à mobiliser la population. Mais comment convaincre les plus réticents que nous ne serons jamais à l'abri de régimes autoritaires qui changeront les règles du jeu ? Il faut bien reconnaître qu'il est complexe de garantir un anonymat complet avec des plateformes numériques. Une solution pourrait être de mettre en place des plateformes citoyennes, inspirées par exemple du modèle islandais<sup>33</sup>, pour impliquer la population dans la gouvernance monétaire.

Il y a urgence à agir !

Anne Fily  
Mai 2026

<sup>30</sup> Nosker, *The digital euro for everyone: What it changes and what it doesn't*, Finance Watch, 06/05/2026, <https://www.finance-watch.org/blog/the-digital-euro-for-everyone-what-it-changes-and-what-it-doesnt/>

<sup>31</sup> *A digital euro for the public good - Designing the future of money for a sovereign EU*, Positive Money, 16/03/2026, <https://positivemoney.org/eu/publications/a-digital-euro-for-the-public-good-designing-the-future-of-money-for-a-sovereign/>

<sup>32</sup> *Free, easy, and secure - what consumers expect from the digital euro*, BEUC, 25/09/2026, <https://www.beuc.eu/reports/free-easy-and-secure-what-consumers-expect-digital-euro>

<sup>33</sup> Particulièrement touchée par la crise financière de 2008, les Islandais ont forcé leur gouvernement à constituer une assemblée constituante composée de citoyens de toutes origines sociales et d'expériences diverses, assemblée qui a émis 370 propositions.

## Calendrier d'adoption de l'euro numérique

### Technique

**oct. 2020**  
BCE lance l'étude de l'euro numérique

**oct. 2021**  
BCE lance la phase d'investigation

**nov. 2023**  
BCE lance la phase préparatoire

**oct. 2025**  
BCE décide de continuer la préparation

**fin 2026**  
La BCE lance la phase pilote

**2029**  
Introduction de l'euro numérique

### Législatif

**juin 2023**  
Commission publie sa proposition de règlement

**oct. 2023**  
Parlement : commission ECON publie son 1<sup>er</sup> projet de rapport

**juin 2024**  
Elections PE

**oct. 2025**  
Parlement : commission ECON publie son 2<sup>ème</sup> projet de rapport

**déc. 2025**  
Conseil adopte son orientation générale

**fév. 2026**  
*Plénière PE vote un soutien à l'euro numérique*

**23 juin 2026**  
Parlement adopte sa position (tbc)

**fin 2026**  
Règlement adopté (tbc)

### Financité

ENSEMBLE,  
CHANGÉONS  
LA FINANCE

## Nos recommandations

En lien avec cette analyse, le mémorandum Financité « 52 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne-s »<sup>34</sup> plaide pour.

« L'euro numérique doit :

- être conçu en mettant les citoyen-ne-s au cœur du projet. Il doit être guidé par l'intérêt public et non par celui des banques privées ; inclure les principes de confidentialité dès la conception et par défaut en permettant des transactions anonymes jusqu'à un certain montant conformément aux lois anti-blanchiment (par exemple jusqu'à 3 000 euros pour la Belgique) ;
- être conçu comme un instrument au porteur avec la possibilité d'effectuer des transactions hors ligne pour augmenter sa résilience et son acceptabilité ;
- améliorer l'inclusion financière et être offerte gratuitement à tou-te-s les consommateur-ric-e-s.

## Nos actions

Pour aller plus loin, nous vous recommandons l'activité : « Les monnaies alternatives... mais à quoi ? »

Puisque que tout le monde se plaint de l'euro, et si on passait à autre chose ? Mais les monnaies locales sont-elles efficaces, le Bitcoin est-il sûr et d'autres pistes ne sont-elles pas des arnaques ? Atelier - 2h00

[Organiser une animation](#) / [Consulter nos animations](#)

<sup>34</sup> Mémorandum Financité 2024 / <https://www.financite.be/fr/news/decouvrez-notre-memorandum-en-vue-des-elections-2024>



## A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses. Cette analyse s'intègre dans une des 5 thématiques traitées par Financité, à savoir :

**Environnement** : Nous pensons que la finance doit urgemment accompagner la transition écologique. La charge des investissements supplémentaires nécessaires ne pas porter atteinte à la satisfaction des besoins essentiels de la population et, en particulier, des classes populaires. Depuis 2005, nous analysons la qualité des produits d'investissement socialement responsable au travers de listes noires d'investissement et plaidons pour la mise en place d'une norme légale minimale stricte pour qualifier un fonds d'investissement de durable.

**Inclusion** : L'inclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par des prestataires classiques, adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale. Financité a développé une activité importante en matière d'inclusion financière depuis le début des années 2000 : études sur l'élaboration d'un service bancaire universel, études sur l'inclusion financière, analyses, animations, plaidoyer... Elle a créé et participé au European Financial Inclusion Network (EFIN) et à divers programmes de microépargne et de prévention du surendettement.

**Responsabilité** : La finance peut être qualifiée de responsable si elle porte la même attention aux conséquences sociales, environnementales et économiques de son activité ou, pour le dire autrement, si elle ne porte pas atteinte à l'intérêt général. Pour s'assurer que la finance serve l'intérêt général, Financité s'intéresse notamment à la stabilité du secteur et aux deux grands facteurs de production, le capital et le travail. Nous y consacrons des analyses, animations, plaidoyer... mais nous approchons aussi cette dimension au travers de partenariats comme la Coalition Corona ou le Réseau pour la Justice fiscale.

**Solidarité** : La finance solidaire est une finance responsable plus engagée puisqu'elle consiste à fournir, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, l'argent nécessaire à la réalisation d'opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l'humain, la culture et/ou l'environnement, en vue de favoriser le bien commun, la cohésion sociale et la gouvernance démocratique. Pour promouvoir cette finance solidaire, Financité est notamment à l'origine du label Finance solidaire et de la coopérative de financement de l'économie sociale F'in Common.

**Proximité** : Une finance de proximité favorise la création de réseaux d'échanges locaux, resserre les liens entre producteur-riche-s et consommateur-riche-s et soutient financièrement les initiatives au niveau local. Notre objectif est de favoriser les filières de circuit courts et d'économie circulaire ainsi qu'une consommation responsable, notamment à travers la mise en place de systèmes d'échanges comme les monnaies locales et citoyennes.

Depuis 1987, des associations, des citoyen-ne-s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire. L'ASBL Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.